

PASS SANITAIRE QU'EST-CE QUE C'EST ?

UN CERTIFICAT DE RÉTABLISSEMENT

de la Covid-19 : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

OU

UN TEST NÉGATIF

RT-PCR ou antigénique de moins de 48h.

UN CERTIFICAT DE VACCINATION

À condition de disposer d'un schéma vaccinal complet.



#Tous
AntiCovid

Le Pass Sanitaire est à présenter à l'entrée de mon club sur papier ou sous format numérique.

Pour contrôler le QR Code, téléchargez l'application TousAntiCovid Vérif, scannez pour lire le résultat : "Valide" ou "Non valide".



FFR XIII
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY À XIII

